

Valabre, le 12 mars 2008

Affaire suivie par : Major Jean-Michel TOSONI
Réf: 08/FORM/JMT
PJ : 1 fiche d'inscription

Objet : Session d'information à la gestion du risque d'incendies de forêts

L'Ecole d'Application de Sécurité Civile, conformément à sa mission pédagogique, organise une session d'information à la gestion du risque d'incendies de forêts, qui se déroulera du 27 au 30 mai 2008 sur le site de Valabre, au profit des personnels des collectivités locales, des agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et des associations des communes forestières.

Ce stage a pour objectif de sensibiliser les personnels à l'approche globale que nécessite la gestion du risque d'incendies de forêts, par la présentation :

- de l'organisation de la lutte contre les Feux de Forêts (les principes, les objectifs)
- de la politique de prévention (enjeux, cadre réglementaire, acteurs et outils)
- du comportement des Feux de Forêts (milieu forestier, facteurs climatiques, inflammabilité, combustibilité, mécanisme du feu)
- de certains outils de prévention (plans de massif, équipement du terrain, surveillance, débroussaillage, plans de prévention des risques), ou d'aide à la décision).

Le stage est illustré de visites de terrain.

Concernant les frais pédagogiques de cette action, ils sont pris en charge par l'entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt et de l'environnement contre l'incendie et l'état, dans le cadre des crédits du conservatoire de la forêt méditerranéenne. Seuls les coûts de restauration et de hébergement resteront à la charge des collectivités et institutions d'appartenance des agents.

Dans la mesure où cette proposition devait retenir votre intérêt, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à l'inscription de votre ou vos candidats avant le 30 avril 2008, à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe.

Le Directeur de l'EC.A.S.C.

Lieutenant-Colonel Jean-Marc BEDOGNI